

Lettre d'information n°8

# Projet éolien des Mille Vents

## LE MOT DU CHEF DE PROJETS



« Chères habitantes, chers habitants  
des communes de Bonnefond,  
Bugeat, Gourdon-Murat et Pérols-  
Sur-Vézère,

Le projet éolien des Mille Vents se  
poursuit et de nombreux résultats  
d'études sont disponibles.

Ainsi, lors de l'atelier de co-construction du jeudi  
3 juin, nous avons eu l'occasion de partager des  
résultats autour de l'étude de vent et paysagère  
(photomontages). Nous avons également échangé

autour de la trame d'implantation finale et des  
mesures d'accompagnement.  
Nous remercions les participants à cet atelier pour nos  
échanges.

Avec cette nouvelle lettre d'information, nous vous  
proposons de revenir sur le contenu de cet atelier  
et de poursuivre la réflexion autour des mesures  
d'accompagnement !

**A bientôt ! »**

**Clément CHAZALNOËL**

Chef de projets éoliens – RWE Renouvelables France

## Prochain rendez-vous : La visite du parc éolien des Landes

Afin d'alimenter les réflexions autour des mesures d'accompagnement et de vous permettre  
d'expérimenter la proximité avec les éoliennes, nous vous invitons à visiter un parc éolien !

### LE PARC ÉOLIEN DES LANDES



**Le samedi 17 juillet 2021\***



**Départ en bus à 8h**  
depuis la mairie de Bugeat



**Retour prévu vers 16h**

Pour cette journée, pensez à vous munir de chaussures de marche fermées.  
Et pour le déjeuner, nous nous chargeons de tout !  
N'hésitez pas à nous faire part de vos régimes alimentaires spécifiques.

Pour des questions d'organisation, merci de vous inscrire impérativement en contactant :  
**Ophélie JOVELIN (équipe concertation de Mazars) :**  
[ophelie.jovelin@mazars.fr](mailto:ophelie.jovelin@mazars.fr) - 07 61 58 56 91

ou bien en vous inscrivant sur le site internet du projet à l'adresse :  
[www.projeteolien-millevents.fr](http://www.projeteolien-millevents.fr) ou en flashant le code suivant



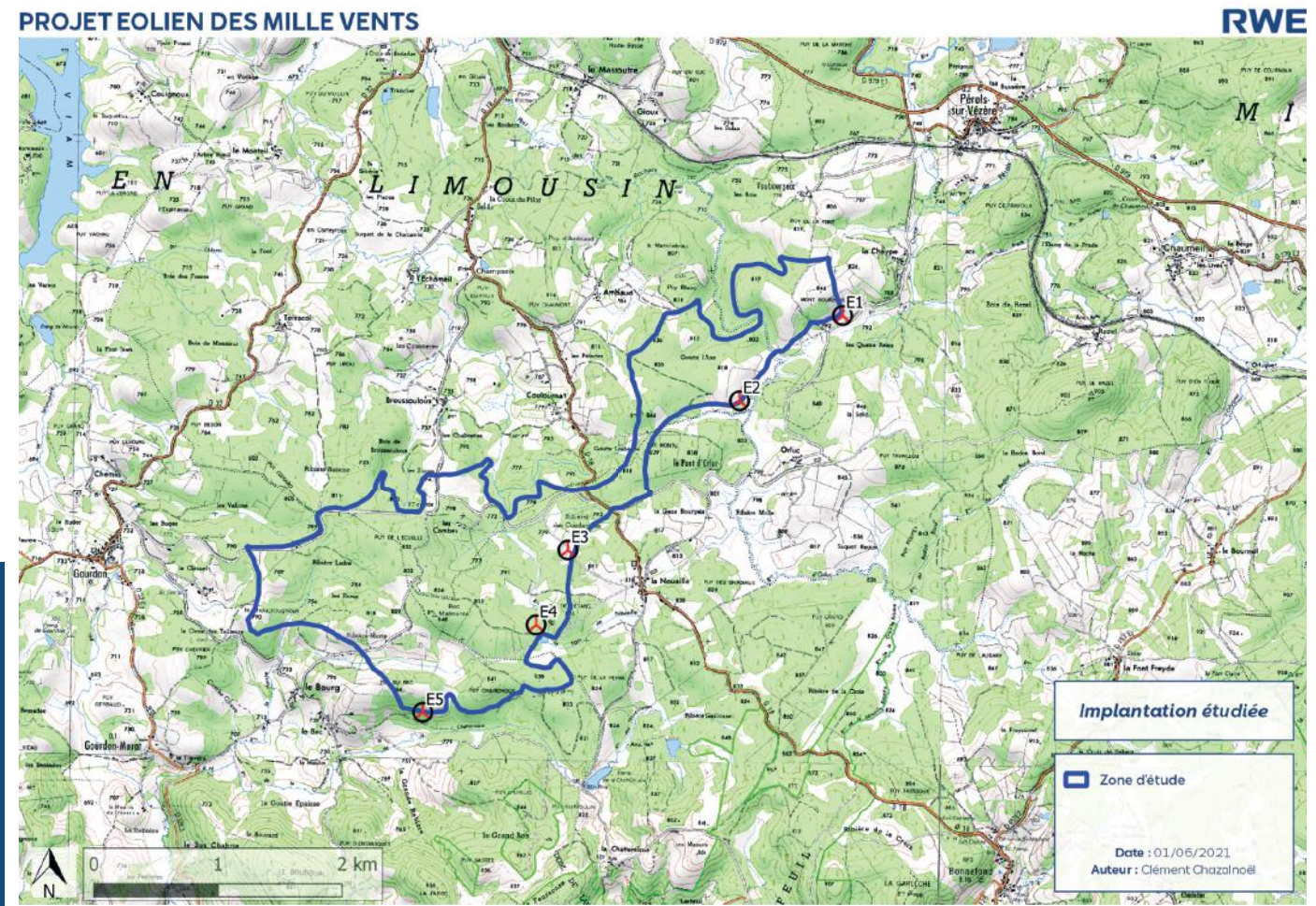
\*Sous réserves des décisions gouvernementales



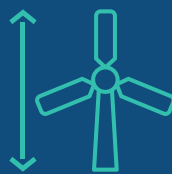
# Le projet éolien à l'étude sur vos communes

## Quelle est la trame d'implantation ?

À la suite des échanges avec les bureaux d'études, les élus et les habitants présents lors des événements de concertation, la trame d'implantation d'éoliennes suivante est envisagée :



**5**  
éoliennes



**170 à 180 m**  
de hauteur  
en bout de pale



**560 m de distance**  
min. aux habitations



# Quels sont les résultats de l'étude des vents ?

## Qu'est-ce que l'étude des vents ?

L'étude des vents est réalisée grâce à l'installation d'un mât de mesure sur la zone d'étude. Il permet de quantifier la puissance et la direction des vents et de mesurer l'activité des chauves-souris sur la zone grâce à des micros posés en altitude.

## Quels sont les objectifs ?

Définir la zone d'implantation finale, le nombre, la puissance des éoliennes, de calculer la future production du parc et d'étudier précisément l'économie du projet.

**L'étude des vents a montré une vitesse moyenne de 5.75m/s à 101 mètres soit 21km/h.**

**L'analyse mensuelle de ces données nous indique une vitesse relativement constante tout au long de l'année et assure ainsi une production potentielle régulière pour le projet.**

# Quels sont les prochaines étapes ?



**Dépôt du dossier en Préfecture**  
*décembre 2021*



**Demande de compléments**  
*par les services instructeurs de l'Etat 2022*



**Enquête publique**  
*fin 2022*



**Exploitation**  
*pendant 20 à 25 ans*



**Construction**  
*12 mois 2023 - 2024*



**Décision Préfectorale**  
*début 2023*

## Quelles sont vos propositions autour des mesures d'accompagnement ?

Définies en concertation avec le territoire, les mesures d'accompagnement sont en lien avec la transition énergétique de vos communes, l'amélioration du cadre de vie ou la dynamisation de la biodiversité sur le territoire.

Lors du deuxième atelier de co-construction du jeudi 3 juin 2021, les 20 participants ont eu l'occasion de proposer des idées de projets à mettre en place sur les communes.

Quelques exemples de propositions :

- + Installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie de Pérols-sur-Vézère
- + Enfouir les lignes électriques
- + Aménager le lac de Bugeat
- + Proposer une aide financière aux habitants pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Pour retrouver l'ensemble des propositions de mesures, rendez-vous sur le compte rendu de l'atelier de co-construction n°2 disponible sur le site internet du projet :

[www.projeteolien-millevents.fr](http://www.projeteolien-millevents.fr) 

Et vous ?!  
Quelles sont vos idées de mesures ?

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions par mail à l'adresse mail suivante : [ophelie.jovelin@mazars.fr](mailto:ophelie.jovelin@mazars.fr) ou à les déposer en mairie !

## CONTACTS

Clément CHAZALNOËL  
Chef de projets éoliens  
[clement.chazalnoel@rwe.com](mailto:clement.chazalnoel@rwe.com)

Ophélie JOVELIN  
Équipe Concertation de Mazars  
[ophelie.jovelin@mazars.fr](mailto:ophelie.jovelin@mazars.fr)

Partenaire concertation :  
**mazars**